

Présence des Congolais à Bruxelles et postcolonialismes

Entretien



Propos recueillis par Aurélien Berthier

Toute ancienne métropole ne peut échapper au rapport postcolonial. Quelles survivances ou déplacements de principes coloniaux ont pu se faire en Belgique ? Comment se jouent les rapports entre postcoloniaux et postcolonisés, Belges et Congolais ? Sarah Demart est socio-anthropologue spécialisée dans les études postcoloniales et les migrations congolaises (RDC), chargée de recherche au FNRS et membre du Centre d'Etudes de l'Ethnicité et des Migrations de l'ULg. Elle nous indique ici quelques éléments importants pour appréhender la dimension postcoloniale des rapports sociaux en Belgique.

[Interview initialement parue dans le N°33 de Agir par la culture, Printemps 2013]

En quoi le passé colonial belge s'invite-t-il dans le présent ?

Tout dépend du point de vue que l'on adopte. Du point de vue du débat public ou des questions de société, le passé colonial belge semble durablement cantonné dans les marges de la société et des sujets non politiquement

corrects. Des revendications associatives ont bien lieu, de même que des initiatives muséologiques, cependant le passé colonial de la Belgique et surtout ses éventuelles logiques de continuité à date contemporaine et sur le territoire belge ne semblent pas faire partie des sujets de société ni du récit national. Malgré un renouveau significatif dans le monde de la recherche depuis le milieu des années 1990, on peut dire que le passé colonial est absent de l'historiographie nationale et jusqu'à un certain point de la mémoire collective notamment chez les jeunes et alors même que, paradoxalement, des liens forts perdurent entre les institutions belges et le Congo. On est dans une situation étrange où des événements inédits au niveau européen se donnent à voir, comme la commémoration du cinquantenaire de l'indépendance du Congo, qui mobilisa quasiment toutes les institutions du pays, mais sans parvenir à poser la question des rapports belgo-congolais ici et maintenant, et plus généralement la place des citoyens issus de l'histoire coloniale ou tout simplement des Noirs en Belgique. L'avènement d'une histoire officielle faisant justice aux différentes mémoires de l'histoire partagée est aussi loin d'être posée, excluant *de facto*, y compris par le biais de l'école, la possibilité pour certains citoyens de se retrouver dans les grands récits nationaux, notamment ceux relatifs aux fondements démocratiques de la société, dont le multiculturalisme fait par ailleurs partie.

Y a-t-il des mécanismes de manifestation de cette dimension postcoloniale en Belgique, des exemples (faits divers, affaires, événement etc.) où elle s'incarnerait ?

La question de l'accès à l'emploi est centrale en ce qu'elle (re)produit une situation d'asymétrie hiérarchisante, évoquant le temps colonial pour un certain nombre d'observateurs, citoyens héritiers de l'histoire coloniale ou tout simplement Noirs de Belgique. Les Congolais et bien d'autres « immigrants postcoloniaux » se distinguent en effet du reste de la population par un niveau d'étude significatif en même temps qu'un taux de chômage record.

Les mécanismes présidant à cette situation postcoloniale ne sont toutefois pas objectivés. Et malgré des données démographiques, on ne peut plus explicites, posant la question des discriminations raciales et postcoloniales, aucune action publique ne permet aujourd'hui de déceler de volonté politique particulière. Les frustrations et revendications qui en découlent ne semblent pas non plus être entendues.

Les manifestations que d'aucuns qualifièrent d'émeutes en décembre 2011, ne dénonçaient par exemple, pas seulement la politique intérieure du Congo, ni la politique étrangère de la Belgique, mais également les conditions de vie ici, le chômage, la déqualification et le racisme. C'est plus généralement la relative invisibilité des Noirs dans un certain nombre de secteurs professionnels et dans les institutions belges qui manifeste de façon brutale et implicite la force de cette dimension postcoloniale. Reste à savoir quels sont les mécanismes de ces discriminations et ce qu'ils nous disent de l'imaginaire (post)colonial de la majorité et des rapports sociaux quotidiens entre Belges et Congolais ou entre Blancs et Noirs.

Peut-on dire que les Congolais de Belgique sont les « indigènes du Royaume » ?

Le terme des « Indigènes de Royaume » emprunté au mouvement français les « Indigènes de la République » est en Belgique initié par des citoyens d'origine maghrébine, issus donc de l'histoire coloniale française. Jusqu'aujourd'hui d'ailleurs, aucun mouvement n'est parvenu à fédérer Africains du sud et du nord dans ces revendications postcoloniales. Des associations fondées par des personnes d'origine subsaharienne ont par contre commencé à se fédérer pour réfléchir à ces questions et faire entendre des revendications notamment au sein du Musée de Tervuren. Un [colloque](#) a, dans ce cadre, récemment mobilisé des chercheurs, invités par ce collectif militant à mettre en perspective l'articulation mémoire coloniale/ discriminations raciales. Une initiative originale et novatrice qui mérite d'être soulignée.

Toutefois, en dehors de l'intérêt de quelques individualités engagées, les expertises associatives et les revendications militantes font l'objet d'une relative indifférence de la part des pouvoirs publics et des politiques non sans réaffirmer la situation de marginalité de la Belgique à l'échelle européenne en terme de non reconnaissance de son passé colonial. Les négociations et polémiques engagées depuis des années pour l'avènement d'une rue ou d'une statue Lumumba sont à cet égard significatives puisque malgré une commission

parlementaire ayant abouti à des excuses publiques (concernant l'implication du gouvernement de l'époque dans l'assassinat du premier [Premier ministre congolais](#)), ce pan de l'histoire partagé n'aboutit pas à un ancrage territorial et donc social. Cet épisode pour emblématique qu'il soit n'épuise en outre pas le répertoire des contentieux (post)coloniaux, ni des revendications portées au sein de ces groupes.

Dans un article de [Migration Magazine N°7](#) vous dites: « Peu visibles dans les institutions publiques, peu présents dans les mondes académiques et médiatiques, les Congolais sont peu subsidiés lorsqu'ils s'organisent en mode associatif ». A quoi cela est-il dû selon vous ?

Comment ne pas relier cette invisibilité à l'Histoire ? Les Congolais, puis les Rwandais et les Burundais, n'étaient pas les bienvenus en métropole. Leur main-d'œuvre était hautement mobilisée en colonie, et le modèle ségrégatif de la colonisation belge était incompatible avec toute forme de mélange racial. Puis lorsqu'à l'indépendance les Congolais sont venus en nombre se former en Belgique, rien ne laissait présager leur installation durable, ni pour eux-même, ni pour les Belges. Les Rwandais et les Burundais sont arrivés plus tardivement et en moindre nombre. Cela étant, ces trois groupes constituent la majorité des migrants issus de l'Afrique subsaharienne, une population dont la sédentarisation n'était ni prévue, ni désirée. Jusqu'aujourd'hui, ce groupe, et en particulier les Congolais, renvoyant à la colonie unique, au grand Congo dont l'apport en termes de développement de la Belgique fut inestimable (en termes économique, symbolique et géopolitique), semble relever de l'impensé postcolonial. Un impensé renforcé par la cartographie coloniale qui refusa de penser et de former des élites.

Aujourd'hui, le discours des individus faisant partie de la minorité d'origine congolaise donne à voir de significatives transversalités. Qu'il s'agisse des milieux religieux, politiques, associatifs ou artistiques, toute génération confondue, le racisme est énoncé comme quotidien et durable comme si de manière implicite, sans qu'il soit pour autant possible d'établir le caractère intentionnel des pratiques, l'intégration, et *a fortiori* la mobilité sociale, des Congolais était inconcevable.

Est-ce à dire que le « développement parallèle » perdurerait ?

Certainement, même si plusieurs études soulignent de manière générale les efforts que doit fournir la Belgique en matière d'intégration des étrangers (d'origine ou de fait), dans le secteur de l'emploi par exemple, ou en termes d'égalité des chances, dans le domaine scolaire, notamment.

Cependant ce « développement parallèle » pourrait aussi s'énoncer en termes de face-à-face postcolonial. Car les revendications des Congolais échappent aux revendications « classiques » dans le sens où la dette matérielle et morale de l'Etat et des institutions, voire des privés, préside et s'imbrique avec les questions liées à la situation (post)migratoire.

Comme d'autres sociétés postcoloniales la Belgique est travaillée par une histoire dont les frontières raciales et coloniales sont la trace, et dont la mise à jour est indispensable à leur dépassement.

Les individus issus de l'immigration marocaine en Belgique connaissent également des problèmes de

disqualification sociale ou de racisme. Si la Belgique n'a pas eu de relation coloniale avec leur pays d'origine, cela veut-il dire qu'il n'existe pas de dimension postcoloniale dans cette relation-ci ?

Il y a plusieurs niveaux de l'imaginaire postcolonial, en particulier parce que la race, en tant qu'invention européenne ayant ses fondements dans l'entreprise coloniale qui inventa cette hiérarchisation des cultures et des individus pour mieux justifier des pratiques que l'Europe elle-même condamnait sur son propre territoire, n'a pas disparu malgré les déconstructions scientifiques et condamnations morales et juridiques. Et qu'à un certain niveau le rapport colonial dépasse le stade du particulier pour concerner des rapports plus globaux, dits culturels. Si la Belgique n'a pas d'histoire coloniale au Maroc ou au Maghreb, cela n'empêche que des personnes issues d'une histoire coloniale autre peuvent ressentir un rapport colonial au travers des discriminations dont ils sont l'objet, d'autant qu'un certain nombre de mouvements militants ont aujourd'hui une dimension transnationale. Même si les revendications portées par un mouvement comme les « Indigènes du Royaume » ont finalement peu d'écho ici, rien ne prouve que dans l'intimité, les discriminations ne soient pas vécues en ces termes. De même, en ce qui concerne les Subsahariens en général, d'une certaine manière qui, de par leur phénotype, sont pris dans le rapport « belge » à la race et aux catégorisations coloniales.

Il semble délicat d'aborder le thème de la colonisation en Belgique sans entraîner (côté belge) des réactions épidermiques qui rechignent à condamner fermement le passé colonial de la Belgique ou à en reconnaître la teneur et sa violence. Pourquoi les gens sont-ils encore autant à fleur de peau au sujet de ce passé colonial ?

Plusieurs interprétations peuvent être avancées. Premièrement, la proportion de citoyens belges ayant dans leur parenté des membres ayant participé à l'aventure coloniale : comme administrateurs, agents, missionnaires, commerçants, etc. Une proportion que le rapport petite Belgique/grand Congo a suscité en des termes qui singularisent la situation belge. Bien que l'on ne soit pas en mesure de quantifier cet investissement, ni ce qui a été transmis d'un point de vue intergénérationnel en termes de représentations, d'économie ou encore de sentiments, cette dimension apparaît fondamentale.

Deuxièmement, le scandale international suscité par le régime de Léopold II (l'épisode des mains coupées) qui en marquant au fer rouge la colonisation belge, crée une situation particulière, renforcée par le statut de petit pays de la Belgique. Ainsi, bien que la colonisation puisse être considérée de manière générique comme un crime contre l'humanité, une certaine culpabilité pourrait bien singulariser la situation belge et procéder à une logique d'auto-défense sur le mode du déni.

La peur d'une demande de réparation, en particulier matérielle, mais aussi morale (faire l'aveu d'une barbarie et de transgressions à sa propre éthique) peut aussi présider aux réticences politiques.

Enfin, il faut aussi compter le lobby colonial et plus globalement la ou les générations socialisées par la pensée coloniale et pour lesquels, la pensée postcoloniale, définie comme volonté de dépassement du rapport colonial, ne présente aucun intérêt, voire tout simplement un danger institutionnel.